L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 27 FEVRIER 1886.

PETITES ANNONCES.

Trouvé—Une vache, le 26 février 1886, sur le chemin de Gentilly, près du canal de desséchement "Marigny". Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais, chez le soussigné à l'adresse ci-dessus. ADAM SHENDOF.
27 fév—3f

DEMANDES.

On demande des travailleurs de couleur pour le **Canal de Panama**. Passage gratuit. Le Lucy P. Miller part le 2 mars, le steamer Foxhall, le 3 mars. C. H. Burns&Cie, 17 South Front street, près Gravier. 27 fév—4f

A LOUER.

A LOUER—Une maison à verandah, coin Royale et Ste-Anne ; 4 grandes chambres, 18 sur 20 pieds, salon, 6 petites chambres et des cabinets. S'adresser, No. 73 rue Ste-Anne.
14 fév—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

La Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie	$732,927 58		
Primes maritimes	61,369 43		
Primes de rivières	32,390 71		
		$826,687 72	
Primes acquises		126,977 35	
Total primes		$953,665 07	
A déduire—			
Primes non acquises	$71,482 96		
Primes remboursées	137,441 66		
Réassurances	83,864 32		
		$292,788 94	
Primes nettes acquises		$660,876 13	
A ajouter—			
Intérêt, loyers, sauvetage		41,094 95	
Revenu net		$701,971 08	
A déduire—			
Pertes d'incendies	$416,516 28		
Pertes maritimes	49,962 90		
Pertes de rivières	12,218 12		
	$478,696 30		
Commissions	62,961 02		
Taxes	20,966 06		
Dépenses générales d'agences et change	19,253 14		
Dépenses locales générales et salaires	49,182 41		
Donations charitables	1,232 02		
Frais de cour et honoraires d'avocat	3,129 55		
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcocks	10,179 51		
Profits et portes	19,327 50		
		664,927 51	
		$37,043 57	
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées		20,000 00	
Profit net		$17,043 57	

La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :

Argent	$34,904 59
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange	242,812 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association	31,048 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre	102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau	74,839 55
Primes en voie de collection	49,278 67
Dû par compagnies d'assurances	12,151 85
Warrants d'Etat	150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre	475 92
	$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle aite sur les livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYÈS, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
(Signé) JAS FAHEY Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886.
(Signé) J. W. HINCKS, secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo. Brierre,	Chas Lafitte,
E. J. Bobet,	Pierre Pouiz,
E. Forestier,	A. Schreiber,
Chas T. Dugazon,	Chas E. Schmidt,
D. Fatjo,	J. Tuyès.

19 jan—1m

Compagnie d'Assurances du Sud,

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$247,415 87	
Sur risques de rivière	10,108 89	
Sur risques de mer	9,398 08	
		$266,922 84
Ajoutez : Primes non échues de 1884		49,279 56
Total primes		$316,202 40
Ajoutez : Intérêt et escomptes	$20,543 51	
Sauvetage	119 60	
		20,663 11
Total recettes		$336,865 51
Déduisez :		
Pertes payées sur incendies	$109,803 74	
Pertes payées sur rivières	231 67	
Pertes payées sur mer	4,509 43	
Total pertes payées	$114,544 84	
Primes remboursées et réductions	70,564 62	
Réassurances	10,353 94	
Taxes et licences	5,279 45	
Frais — Bureau, agences, Bureau des Réassureurs, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc	26,657 58	
		227,400 43
		$109,465 08
Réserves pour les primes non échues	$ 60,589 31	
Réserve pour pertes réglées et non réglées	20,823 35	
Divers comptes non soldés de Décembre 1885	1,314 93	
Reliquat	26,737 49	
		$109,465 08

ACTIF

Aux cotes du marché.

Comptant en caisse	$ 86,171 60
$40,000 Bons des Etats Unis 4 pour cent	49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, (émission Crossman)	126,000 00
50,000 Bons à prime	49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande	47,677 37
Prêts sur première hypothèque, immeubles en ville	6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans	2,400 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City	3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans	100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard	50 00
Primes en voie de perception	35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc	2,000 00
	$408,941 80

PASSIF.

Actions-capital payées	$300,000 00
Dividendes non réclamés	3,645 38
Réserve pour les primes non échues	60,589 31
Réserves pour les pertes réglées et non réglées	20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885	1,314 93
Fonds de réserve	3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1885)	19,212 03
	$408,941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire,
138 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1886.

A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer sur demande, des profits de l'année 1885, le dividende-intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital, faisant HUIT POUR CENT en 1885.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
15 janv—1m

G. P. MALONEY. D. S. D.

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,
150 ......RUE DU CANAL......150
près Burenne.
Vis-à-vis du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 scot

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

FERA A LA

Nile-Orléans,

MARDI, 16 MARS 1886,

UN

TIRAGE TRIMESTRIEL EXTRAORDINAIRE

CLASSE C.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION

De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE	$150,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

Dans la matinée du

MARDI, 16 MARS 1886.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 .. .. de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
1000 Lots de	50	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire dos mandats sur la poste (money orders) payables à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme A. H. Carter et autres vs. Madeline Farrell et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,408.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Harmonie ; lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent soixante quatre pieds de face à la rue Chestnut, sur cent vingt-sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Henry Moelhunsen, architecte, daté le 4 mai 1844, déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme étant la propriété de William H. Finnegan, un des défendeurs dans la dite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9fév—9 16 23 mars2 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de douze balles de coton.

John Phelps & Cie. vs Mme E. C. Lovett.

Onzième Cour de District pour la paroisse Natchitoches.—No 9717.

EN vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'honorable Onzième Cour de District pour la paroisse Natchitoches, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 2 mars 1886, à 2 heures P. M., la propriété décrite ci-après, à savoir :

A la Presse Cooper, au coin sud-ouest des rues Thalie et Peters, Douze balles de coton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—19,24,27—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Bermudez vs J. V. Micolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,341.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 février 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Remparts, Bourgogne et Bienville, désigné comme lot numéro deux, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, daté le 22 novembre 1884 et mesurant en mesure américaine conformément au dit plan (qui est annexé comme référence à un acte de Wm J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885) vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix-neuf pieds ; quatre pouces et quatre lignes, avec l'usage en commun avec d'autres lots, d'une grande cour dans le fond et d'un passage ouvrant sur la rue Conti. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur devra assumer de payer et dans ce but retenir entre ses mains en dedans du prix d'adjudication, un montant suffisant pour faire face à un billet à ordre souscrit par le défendeur ci-dessus mentionné, à son propre ordre et endossé par lui pour onze cent quatre vingt trois 33 1/3 piastres, daté le 27 décembre 1884, payable deux ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement et paraphé Ne Varietur, pour l'identifier avec un acte de feu W. J. Castell, notaire, daté le 16 juillet 1885, et assumer toutes les obligations du défendeur mentionné dans ledit acte relatives audit billet, telles qu'assurances &c., et la balance de l'adjudication comptant.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26jan—26—fév2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du contenu et des installations du magasin de candis et d'une des plus belles fontaines à soda de la ville, No. 111 rue du Canal.

Dorsey Neville vs. George D. Moffat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No. 15,329.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 27 février 1886, à 10 heures a. m., de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Tout le contenu et les installations de magasin de candis bien connu, situé rue du Canal, 111, comprenant un vaste assortiment de candis, bonbons, etc. ; aussi, des vitrines, comptoirs, installations et une des plus belles fontaines à soda de cette ville, ainsi que tout ce qui appartient à un établissement de premier ordre de ce genre.

Le tout d'après un inventaire à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16fév—16,20,23,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de toutes les machines, moulin, chaudières, installations, etc., etc. du moulin à riz "Stone Wall" à l'encoignure des rues Girod et Commerce, le tout en bon état.

Ainsi qu'un lot de comptes à recevoir, etc., dans l'affaire de Columbus H. Allen vs. Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,252—En vertu d'un ordre de vente en date du 12 février 1886, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au local ci-après décrit MARDI 2 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local connu comme le Stonewall Rice Mill, à l'encoignure des rue Girod et Commerce.

1° Toutes les machines, moulin, chaudières, arbres de couche, tamis, écrous, poulies, meules, élévateurs, etc., etc., étant tout le contenu de la bâtisse située à l'encoignure des rues Girod et Commerce et consistant en un moulin à riz de première classe, connu comme le Stonewall Rice Mill, conformément à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

2° A la même heure et au même local, un lot de compte à recevoir, etc., conformément à une liste déposée dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 fév—18,23,27 mars 2

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

MME V. H. BULLETT VS. P. S. WILTZ JR., Exécuteur testamentaire datif de A. J. Gomila, décédé.—No 11,210.—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 6 mars 1886, à 12 M., à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE située et se trouvant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nayades ou St Charles, Edmunds ou Calhoun, St Patrick et l'Avenue Henry Clay, désignée par la lettre A, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, le 9 juillet 1872, annexé pour référence à un acte de vente par L. A. Burthe à Hugo Robert O. Butler, passé dans le bureau de James Fahey, notaire en cette ville, le vingt-sixième jour d'octobre 1872 ; conformément au plan susmentionné ci-dessus, la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, cent soixante neuf pieds de face à la rue Nayades ou St-Charles, cent cinquante-six pieds, trois pouces de face à la rue St-Patrick, trois cent soixante six pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur et face à l'avenue Henry Clay, et trois cent vingt-cinq pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui la divise de la portion de terre désignée par la lettre B sur le dit plan, et la dite portion A forme le coin de la rue St-Charles et de l'avenue Henry Clay ; et les dites portions ci-dessus, A et B, forment le tout de ce certain ilet de terre qui est désigné par le numéro quatre-vingt-dix sur un plan dressé par Neinigger, voyer, le 24 janvier 1854, déposé pour référence au bureau de feu Achille Chiappella, notaire en cette ville, et la dite portion marquée A ci-dessus hypothéquée forme une moitié dans la direction de l'avenue Henry Clay de l'ilet ci-dessus numéro quatre-vingt-dix, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant, étant la même propriété qui a été acquise par le dit A. J. Gomila de la Compagnie d'Assurance Hibernia de cette ville, d'après un acte pardevant W. J. Castell, notaire public, le 7me jour de février de l'année 1884.

Condition de la vente :

1° Un comptant suffisant pour payer tous les frais, taxes et frais d'avocat stipulés sur le montant de l'hypothèque et suffisant aussi pour payer et faire face au billet mis en cour pour $5,000 avec intérêt de 8 0/0 du 8 février 1884 au le pro rata auquel le dit billet peut avoir droit dans le montant provenant de la dite vente.

2° L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $5,000, chacun daté le 8 février 1884, dus en deux et trois ans respectivement après leur date, et un billet de la même date pour $3,000 dû en trois ans à partir de la date ci-dessus, tous avec 8 0/0 intérêt jusqu'à parfait paiement, ou le pro rata auquel les dits billets ont droit, devant être crédité respectivement du prix d'achat. Tous les dits billets portant une hypothèque conjointe avec le billet attaqué.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-neuvième jour de janvier 1886.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.
30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 6

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS

JOHN DE RUYTER administrateur, vs. CHARLES DE RUYTER—No 11,102—A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en la ville de la Nlle-Orléans, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir :

UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Race, Constance et Annonciation, ayant en mesure française soixante (60) pieds de face à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Charles De Ruyter a achetée de James L. Cole, par un acte passé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, le 19 février 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 6me jour de février 1886,
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
6 fév—6,13,20,27fév—et 6,13mars

Succession de Philip Baron Boifontaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,438—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau final et compte présentés par Mlle Amelia Wynne, exécutrice testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits tableau et compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 fév—25—mars 2,6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Larue & Cie vs Henri Viavant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI 30 mars 1886, à 12 A. M., la propriété ci-dessous décrite à savoir :

I.—Un certain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième distrit de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St Philippe désigné comme lot No vingt et un, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent-soixante-neuf pieds entre lignes parallèles. Acquis de Z. Bruenn d'après un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 janvier 1883. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 117, folio 841.

II. Le morceau de terre suivant situé dans cette paroisse sur le chemin Gentilly, à une distance de six milles plus ou moins plus bas que la rue des Champs-Elysées.

1° Un morceau de terre mesurant un arpent et vingt pieds de face sur le côté sud du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 113 fol 264.

2° Un morceau de terre mesurant trois arpents et demi de face sur le côté nord du Chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents. Acquis. Enregistré au bureau des aliénations Livre 111 fol. 801. Livre 110 fol. 790. Livre 111 fol 1007.

3° Un morceau de terre mesurant trois arpents de face au côté nord du chemin Gentilly sur vingt arpents de profondeur. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930—Livre 109, fol. 917.

4° Un morceau de terre mesurant quatorze arpents de face sur les deux côtés du chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. La dite propriété est contiguë à la plantation Michon. Acquis de Marie C. Jacques, le 17 avril 1883. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930.

—ET AUSSI—

Cinq (5) vaches.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) mulets.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,
27fév—27—6,13,20,27,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Barber Asphalt Paving Company vs John G. Parham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,233.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasin entre la rue Gravier et l'allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 3 mars 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1—Un morceau ou portion d'ilet de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc, dans le Sixième District municipal de cette ville, borné par les rues St Charles, Webster, Benjamin et la ligne ou alignement de Bloomingdale, désigné comme portion d'ilet numéro soixante-cinq, mesurant soixante pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue St Charles, soixante pieds de face à la rue Benjamin, trois cent soixante-huit pieds plus ou moins sur la ligne du côté de la ligne ou alignement de Bloomingdale et trois cent quatre vingt sept pieds plus ou moins sur la ligne du côté de la rue Webster s'étendant de la rue St Charles à la rue Benjamin.

2—Un ilet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le Sixième District municipal de cette ville, borné par les rues St Charles, State et Benjamin et la ligne de division de Burtheville désigné comme ilet numéro trente quatre mesurant deux cent quatre pieds neuf pouces de face à la rue St Charles, deux cent quatre vingt onze pieds trois pouces de face à la rue State et deux cent quatre pieds et trois pouces et demi de face à la rue Benjamin et trois cent soixante huit pieds de face sur la ligne de la propriété de Burthe, s'étendant de la rue St Charles à la rue Benjamin.

Les deux propriétés ci dessus décrites se touchent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30jan—30—fév 6-13-20-27—mars 3.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Eusèbe Bouur vs. Bodenheimer & Lassen.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 7,568.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, sur la propriété des défendeurs, au No —, rue de la Paix, entre les rues Royal et Bourbon, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Les améliorations sur la propriété de la demanderesse, consistant en un hangar en bois, écurie, la barrière de séparation et à peu près une corde et demie de bois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
27fév—27—5,11mars.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Gallagher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3,793—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Andrew Hero, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21fév—21 26 mars2

Succession de Mme Catherine Verry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,410—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David P. Albers administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
24 fév—24 26 28

Succession de Edward Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,553—Division E—Attendu que P. S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Egan, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
20 fév—20,25,28

Succession de William Richard Meek.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,049—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William R. Meek, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18fév—18,23,27.

Succession de Veuve Arnaud Pépin, née Marie Brigitte Giordano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,896—Division A—Attendu que Louis Arnaud Pépin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Arnaud Pépin, née Marie Brigitte Giordano, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
18 fév—18,23 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un complet assortiment d'outils pour un établissement de Chaudronnier.

Succession de Samuel Laycock, décédé.

Sans réserve—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 10 mars 1886, à 10 heures et demie A. M., au No 257 rue South Peters, près de la rue Calliope, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C," daté le 17 février 1886, Dossier No 15,374, pour compte de la succession de Samuel Laycock, décédé, il sera vendu à l'encan :—

Tous les effets mobiliers contenus dans la susdite bâtisse, qui consistent en un complet assortiment d'outils pour un établissement de chaudronnier tels que pompes, bouilloires, courroies, soupapes, tubes, poulies, enclumes, blocs et divers autres outils de toutes sortes, meubles de bureaux, etc., etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
25 fév—25, 28—mars 4, 7, au 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacements de choix pour bâtir près du Parc de Ville Supérieur, sans réserve à l'encan.

Succession de Robert Moores et femme.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 11 février 1886, dossier No 9,784, dans l'affaire de la succession de Robert Moores et de sa femme Cora A. Moores, née Cowand, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues Chestnut, Market, Magazine ou Foucher et Broadway, (autre fois South Market), désigné comme lot No 1, et mesurant 23 pieds de face aux rues Chestnut et Broad, sur une profondeur et face sur la rue Foucher ou Magazine de 210 pieds, et formant le coin des rues Chestnut et Foucher et Broadway et Foucher, et faisant face à chacune des dites trois rues.

Conditions—Comptant au moment de passer l'acte, 20 pour cent à payer comptant sur les lieux pour lier l'acheteur.

Acte pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1886, en sus du montant de l'adjudication.

14 fév—14, 21, 28—mars 7, 14, 20.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Actions de la Manufacture de Sirop, Cordiaux et Liqueurs du Sud.

Succession de Jean Labat.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 16,432.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—JEUDI, 11 mars 1886, à midi, à la salle d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, en date du 25 février 1886, il sera vendu pour le compte de la dite succession—

Cinq Actions de cent dollars chacune, de la Southern Syrup, Cordial and Liquor Manufactory.

Conditions—Comptant sur les lieux.
27 fév—6, 11 mars.

Cottage double confortable à un étage dans le Troisième District, No. 157 rue Colombus.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville—SAMEDI 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Derbigny, Laharpe et Roman, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus sur une profondeur de 116 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double ayant de chaque côté une chambre, 1 cabinet et une galerie devant ; une cuisine ayant aussi de chaque côté une chambre, citernes, puits, lieux d'aisance.

Conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit avec billet de l'acquéreur portant 8 pour cent intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement, avec toutes les clauses de garantie usuelle. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1886 au-dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 fév—27 mars 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vingt-un lots de terre de valeur améliorés, dans le Troisième District, près du Chemin de Gentilly.

Succession de John Dinnies.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 14,160.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau au No 79 rue Bienville—SAMEDI, le 27 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'un daté le 11 janvier 1886, et l'autre daté le 20 janvier 1886, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Seize lots de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros un à seize inclusivement, dans l'ilet No 82 borné par les rues Champs Elysées, Français, Foy et Bolivar, d'après un plan par C. C. Crawford, le 29 mars 1855 et déposé au bureau de A. Dreyfous, notaire, les dits lots de terre mesurent comme suit : Les lots numéros un à neuf, chacun, 35 pieds 6 1/2 pouces de face à la rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur, le lot numéro un forme le coin de la rue Bolivar et le lot numéro neuf le coin de la rue Foy ; les lots numéros dix et onze, chacun, 34 pieds, 7 1/2 pouces de face à la rue Foy, sur 179 pieds 8 1/2 pouces de profondeur ; les lots Nos douze, treize et quatorze, chacun 35 pieds 6 1/2 pouces de face à la rue des Français, sur 125 pieds de profondeur ; le lot No 12 forme le coin de la rue Foy ; le lot No quinze, d'une forme irrégulière, 28 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue des Français, 120 pieds sur la ligne qui le divise du lot No quatorze, 175 pieds sur une ligne diagonale et 157 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le divise des lots Nos onze et seize, et le lot No seize, 15 pieds 6 lignes de face à la rue Bolivar, 75 pieds 1 pouce 5 lignes sur une ligne diagonale, 84 pieds 8 pouces sur une autre ligne qui le divise du lot No quinze, 142 pieds 2 pouces sur la ligne qui le divise des lots Nos un, deux, trois et quatre et 69 pieds 3 pouces sur la ligne du fond qui le divise des lots Nos dix et onze.

2° Cinq lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Manuel, Foy et Champs Elysées, les dits lots de terre sont désignés par les numéros un, deux, trois, quatre et cinq sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville, le 22 avril 1862. Les lots numéros un et deux mesurent, chacun, 32 pieds de face à la rue des Français sur une profondeur de 103 pieds, 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot numéro un forme le coin de la rue Manuel. Le lot No trois mesure 32 pieds de face à la rue des Français, sur une première profondeur de 83 pieds, 11 pouces et 3 lignes, sur une ligne parallèle à l'autre ligne de profondeur, et de la faisant une ligne obtuse, mesure 20 pieds, 4 pouces jusqu'à ce qu'elle touche à la ligne du fond qui a seulement 9 pieds 5 pouces 6 lignes en largeur. Le lot No quatre est contigu au lot No trois, est de forme triangulaire et mesure 88 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue des Français, 83 pieds, 11 pouces et 3 lignes du côté du lot No trois et 122 pieds 10 pouces sur l'autre ligne de profondeur, et le lot No cinq qui est aussi de forme triangulaire, mesure 69 pieds 6 pouces de face à la rue Manuel, 73 pieds 5 pouces 6 lignes sur une ligne parallèle à la rue des Français et touchant par derrière aux lots Nos un, deux et trois et 102 pieds sur l'autre ligne qui le borne.

Conditions—Une moitié comptant, la balance à un et deux ans en billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1886 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Antoine A. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 jan—23 30—6,13 20 27fév

Attention, Boulangers !

Résidence-cottage de choix et Boulangerie, No 214 rue St-Philippe.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, bureau No 79 rue Bienville—SAMEDI 27 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir :

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Villeré, Dumaine et Robertson, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage couvert en ardoises, avec écurie, ayant 4 chambres et 2 cabinet ; cuisine ayant 1 chambre ; une grande bâtisse à deux étages dans le fond, dans laquelle se trouve un four de boulanger d'une grande capacité et en bon état ; écurie, hangar, cave, waterworks, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an ou un et deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur, avec billets garantis par hypothèque portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur assumera les taxes de 1886 en sus du prix de son adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux, au moment de la vente, sur le montant de son adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 fév—13 20 27

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur, sur la Batture, à McDonoghville, Cinquième District de cette ville.

Succession de Luce Charles.

No 15,976—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MATHER & HOMES.—WARREN HOMES, encanteur.—Bureaux, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 27 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E, en date du 25 janvier 1886—il sera vendu :

Une certaine portion de terre située dans la ville de McDonoghville, dans l'ilet No 29, borné par les rues Adams, Jefferson, Lapeyrouse et Socrates. La dite portion de terre étant composée de tout le lot No 4 et une moitié du lot No 6 et mesure 60 pieds de face à la rue Adams ; la dite rue maintenant fait face au fleuve, sur une profondeur de 180 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera en sus de son enchère toutes les taxes dues en 1886, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26janv—26,30—fév6,13,20,27

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence et emplacement pour épicerie,

formant l'encoignure des Champs-Elysées et Derbigny.

Succession de feue Mme Christina Mary Smith, épouse de George Binder.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 14,943.—Division A.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1886, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 25 janvier 1886, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Derbigny et Claiborne, et désignés par les Nos 10 et 11. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 111 pieds 9 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles ; le lot No 11 formant le coin des Champs-Elysées et Derbigny.

—AUSSI—

En même temps et au même endroit—

Un lot de meubles appartenant à la dite succession.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au-dessus de son enchère, toutes les taxes dues en 1886, et déposer au moment de la vente 10 0/0 du montant de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant John J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 janv—26,30—fév 6,13,20,27

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, tapis, bijoux, etc.

Succession de John Hennesy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,683—En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1886, je procéderai à la vente à l'encan, mercredi le 3 mars 1886, à 10 heures et demie A. M., au No. 316 rue Annonciation, entre Félicité et Ste-Marie.

Des meubles de chambres à coucher, de salon, de salle à manger, tapis, rideaux, montre en or, boutons de manche, meubles de cuisine, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.
JULES A. A. ROUSSEAU,
Encanteur.
20 fév—20 27—mar 2 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vaches Laitières !

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MERCREDI, 3 mars 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie en face du Parc, à côté du café de M. Jean Marie Saux.

16 Belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de veler.

Condition—Jusqu'à $50, comptant, de $50 à $100 trois mois, et au-dessus de $100 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
27 fév—

Charmante Résidence, rue de l'Esplanade, en parfait ordre, ayant été construite récemment.

Vente positive et sans réserve.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 6 Mars 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles :—

1° Un lot de terre désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues de l'Esplanade, Washington, Broad et White, mesurant 118 pieds 11 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 125 pieds 3 pouces de face à la rue Washington, 120 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Broad et 80 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

2° Un autre lot de terre situé dans le même ilet, désigné par la lettre A, attenant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 232 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Esplanade, 240 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Washington, 4 pieds de face à la rue White et 80 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Broad.

Ensemble une belle résidence à étage élevée de terre, couverture en ardoises ayant au rez-de-chaussée, vérandah, vestibule, corridor au centre, salon et salle à manger avec rotonde et porte à coulisse, galeries devant et derrière, deux chambres, cuisine, office, etc. A l'étage supérieur, galeries sur la façade sur le côté et derrière corridor au centre et cinq chambres à coucher indépendantes des unes des autres, chambre à bain et lieux à l'anglaise, cour derrière briquetée, deux citernes superposées donnant de l'eau à l'étage supérieur.

Une grande et vaste écurie avec remise et chambre à fourage faisant face à la rue Washington.

Joli jardin d'agrément avec plates-bandes **Schillinger**.

Grille en fer sur toute la façade de la propriété. **Gaz dans toutes les pièces.**

Le tout en parfait état, la maison ayant été construite tout récemment.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs et compris les taxes dues en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix de vente.

Le vendeur se réserve le droit d'occuper la maison jusqu'au 15 du mois de mars sans aucune rétribution.

N. B.—Les personnes désirant visiter la maison pourront le faire journellement de 11 heure du matin à 3 heures de l'après-midi en s'adressant à l'encanteur pour une carte d'admission.
27 fév—27 au 6 mars inc.

PROCES EN PARTAGE.

Charles Kuhn vs Peter Kuhn et als.—No. 14,614.

Petite résidence rue Palmyre No. 135.

La maison formant encoignure aux rues Palmyre et Tonti, occupée comme boulangerie.

La maison double formant l'encoignure des rues Bienville et Tonti.

Terrain vacant rue St-Pierre, entre les rues Rocheblave et Tonti.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 mars 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 juillet 1885, les propriétés suivantes, savoir :

Actions.

10 actions de $75 chacune du fonds capital du Firemen's Insurance Company d'après le certificat No. 24, au nom de Stephen Kuhn.

Propriétés foncières.

1° Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Lafayette, Banks, Tonti et Miro, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 105 pieds de profondeur. Ensemble, une petite maison retirée de la rue, ayant galerie sur la façade et trois chambres à coucher, hangar, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. Loué **$9 par mois.**

2° Un lot de terre situé dans le même district dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Palmyre, Tonti et Rocheblave, formant l'encoignure des rues Palmyre et Tonti, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre, sur 105 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et faisant face à la rue Tonti. Ensemble une maison en bois couverte en ardoises, ayant quatre chambres, hangar, écurie, deux citernes, etc., etc.

(Aussi—Un grand four à boulanger et occupé comme boulangerie, loués $15 par mois.

3° Deux lots de terre situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Miro et Tonti, mesurant 55 pieds 2 pouces de face à la rue Bienville sur 80 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison double divisée en deux corps de logis et ayant de chaque côté quatre chambres, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout loué $24 par mois.

4° Un lot de terre vacant situé dans le même district dans l'ilet compris entre la rue St. Pierre, la Promenade Carondelet, les rues Rocheblave et Tonti mesurant 28 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue St. Pierre, sur 100 pieds de profondeur et 28 pieds 4 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Pour les actions, comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'acquisition les taxes dues en 1886.

Actes de vente pardevant J. H. Forrelle, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sera requis des acquéreurs pour lier la vente.
24 fév—24,27—mars 6,13,20,27

Propriétés de choix à l'encan.

Maison en bois à étage encoignure Bassin et Girod.

Résidence en briques à deux étages rue Bourbon No 69.

Résidence en briques à étage rue de la Douane 168.

Maison de résidence en briques à deux étages et mansarde rue Dauphine No 67.

Magnifique magasin en briques à étage avec résidence au-dessus rue St-Louis No 40, vis-à-vis l'hôtel Royal.

Maison en bois rue Bourbon No 259.

Résidence en briques à étage encoignure Claiborne et Ste-Anne.

Petit cottage rue Rocheblave No 248.

Deux maisons doubles en bois rue Laharpe Nos 412, 412 1/2, 414, 414 1/2.

Agréable résidence avec un grand terrain encoignure des rues Laharpe et Johnson.

Maison de résidence en bois à étage rue Laharpe No 238.

Maison de campagne encoignure Grande Route St-Jean et Campement et faisant également face à la rue de l'Esplanade.

Un demi ilet de terre avec les bâtisses qui en dépendent encoignure des rues Frenet et Washington, face à la Place Figmore.

Maison double en bois rue Constance Nos 535 et 537.

Un lot de terre rue Dryades, près l'Avenue de la Louisiane.

Six lots de terre vacants encoignure des rues Hagan et Dauphine.

Huit terrains vacants face à la rue des Ursulines.

Terrains vacants sur la rue Fortin, près des Fair Grounds.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 février 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, **pour le compte de propriétaires absents et aux plus offrants et derniers enchérisseurs**, les propriétés dont la liste et les descriptions peuvent être examinées dans le journal le "Picayune".

Pour toutes autres informations, voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque, portant 8 0/0 d'intérêt, de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes de 1886 devront être assumées par les acheteurs en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 0/0 devra être fait par les acheteurs au moment de l'adjudication.
21 fév—21,25,26,27

Petite Maison rue Tremé Nos. 217 et 220.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur — Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville — SAMEDI, 27 février 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles.

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Tremé, St-Claude, Ursulines et St-Philippe, mesurant 61 pieds de face à la rue Tremé sur 26 pieds 8 pouces de profondeur. Ensemble, une maison de deux chambres, une autre bâtisse en briques de deux chambres, deux citernes, waterworks, lieux d'aisance, etc. Le tout loué $15 50 par mois et divisé en locations.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant ; balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant C. V. Pouton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Les taxes pour l'année 1886 seront à la charge de l'acquéreur. 21 fév

Vaches Laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 1er mars 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur l'ancienne habitation "Bermudez", sur le chemin de Gentilly, près de la machine à dessécher, **chez Michel.**

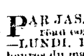

18 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de véler.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant, et au-dessus de $50 à trois mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
25 fév—

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	150@160
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets petits et communs	—@ —
Mulets, qualité moyenne	120@145
Mulets pour rizières	85@120
Mulets, première classe	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains sur la rue St-Philippe, à l'encan.

Successions d'Adam W. Rabenuack et d'Eva Meyers, sa femme, consolidées.

No 11,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1886, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Galvez et Miro, désignés par les Nos 4 et 10, mesurant comme suit :

Le lot No 4 mesure 29 pieds 6 pouces et 1/3 d'une ligne de face à la rue St. Philippe, 29 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur dans le fond, sur 92 pieds 6 pouces et 3/4 d'une ligne de profondeur du côté le plus près de la rue Galvez, et 92 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1886, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, notaire.
16 fév—16,27—6,13,20 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence élégante et terrains Coin Nord-est des rues St Charles et Huitième.

Succession de Albert C. Maes

No 15,981—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 27 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 22me jour de décembre 1885, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur décrite ci-dessous, à savoir :

L'élégante résidence en bois à deux étages et attique, située au coin nord-est de l'Avenue St Charles et de la rue Huitième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Septième et Huitième. Les terrains sont composés des deux lots Nos 7 et 8 et une portion du lot No 9 d'après un plan dressé par Moelhausen, voyer, et mesurent 62 pieds 6 pouces de face à l'Avenue St Charles sur 141 pieds de profondeur et face à la rue Huitième.

Les améliorations sont modernes et des réparations complètes ont été récemment faites, une résidence en bois à deux étages avec attique, retirée de la rue, ayant des corridors partout, des galeries devant et derrière, de beaux salons et salle à manger, et assez de chambres pour une grande famille, dans le fond, une bâtisse à deux étages pouvant servir comme écurie, remise, et une autre maison pour domestiques. La propriété peut être vue en faisant application aux encanteurs, et mérite d'appeler l'attention de toute personne cherchant une résidence en cette superbe avenue. Il y a assez de terrains exposés au sud pour faire de celle-ci une demeure attrayante et confortable.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, et la balance à un crédit d'un et deux ans du jour de la vente, en billets des acquéreurs portant intérêt de sept pour cent par an du jour de la vente, garantis par hypothèque spécial et droit de vendeur, avec la clause de 5 pour cent frais d'avocats et toutes les clauses de garantie usuelles, assurance et le transfert de la police. L'acquéreur assumant toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et déposant 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woolfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 jan—27—fév 6,13,20,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage élégant élevé de terre, avec de grands terrains, sur l'Avenue Louisiana.

Succession de Lionel C. Levy.

No. 13,907—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 4 janvier 1886, il sera vendu à l'encan—

LE COTTAGE ÉLÉGANT ÉLEVÉ DE terre situé au coin sud-ouest de l'Avenue Louisiana et de la rue Baronne, borné aussi par les rues Delachaise et Dryades. Les terrains se composent de cinq lots Nos 1, 2, 3, 4 et 21, et mesurent comme suit :

Les lots Nos 1 à 4 inclusivement sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Louisiana sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 21 est adjacent dans le fond aux lots ci-dessus mentionnés et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse est retirée des deux rues, l'architecture est moderne et l'extérieur attrayant ; elle a de grandes galeries, des corridors spacieux, salon, salle à manger et de réception, chambres à coucher et offices convenables pour une grande famille. Elle est aussi à proximité des affaires, étant placée entre trois lignes de chemins de fer urbains et dans un quartier délicieux et amélioré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y a, au crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an, le droit de vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1886 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John G. Eustis, notaire.
9 fév—9,20,27—mars 6,13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site pour bâtir rue Quatrième, entre les rues Rousseau et St Thomas

Succession de Barbara Stuberin, épouse de Gottlieb April, alias Caleb April.

No 12,824.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 27 février 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 13me jour de janvier 1886, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession ou les parties intéressées, la propriété décrite ci-après, à savoir :

UN LOT DE TERRE dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Troisième, St Thomas et Rousseau, désigné comme lot No 10 et mesurant 27 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant cette année 1886, et déposer 10 pour cent comptant, au moment de la vente

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero Jr, notaire.
24 janv—26—fév 6,13,20,27

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur.

La résidence en briques, confortable à deux étages, avec mansarde, No. 292 rue Baronne, près Julia.

Succession de Alexis Benjamin

No. 16,202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "A".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.—Albert Paul, encanteur, No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 6 mars 1886 à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date du 30 janvier 1886, il sera vendu, à l'encan.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julia, Dryades et Delord, désigné comme lot No 1 sur un plan de De Pouilly, du 7 mai 1866 et déposé en l'étude de feu S. Magner, notaire, conformément au plan No 113. Le dit lot de terre mesure 24 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 103 pieds, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à une allée dans le fond de 4 pieds 8 pouces de largeur pour l'usage en commun avec les autres lots et améliorations, comprennent une résidence en briques à deux étages avec mansarde ayant 10 chambres, chambre à bain, etc., en bon état, et conditions, à louer à bail jusqu'au 1er septembre 1886.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement en sus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1886. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.
31janv—31—6,13,20,27—fév—6mars.

Résidence de valeur

Avec un jolie terrain spacieux, sur la rue Brainard, entre Jackson et Philip.

Une action du New Orleans Cotton Exchange.

Succession de A. A. Yates.

No. 12,622.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI le 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, (Rotonde du rez de chaussée de l'hôtel St-Charles) en vertu d'un jugement rendu et signé le 26 janvier 1886, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, il sera vendu à l'encan

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances, etc., qui y appartiennent situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Brainard, Philip et Baronne et se composant de deux lots de terre désignés par les Nos 5 et 6, sur un plan du voyer de la ville en date du 5 mars 1829, déposé dans les archives de H. K. Gordon, ancien notaire en cette ville, et d'un autre lot désigné par le No 5, sur un plan par C. A. Hedin, voyer, déposé comme plan No 13, dans les archives de J. F. Coffey, notaire en cette ville. Les dits trois lots de terre se touchent et mesurent 157 pieds 1 pouce de face à la rue Brainard, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages No 57 rue Brainard.

2° Une action du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.

Conditions de la vente—Pour l'action, comptant avant le transfert, et pour les propriétés, un tiers comptant, et le reste en deux paiements égaux, à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement

Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur ; les 5 pour cent d'honoraires d'avocat et les autres clauses usuelles ; les taxes dues et exigibles en 1886 seront assumées par l'acquéreur ; dix pour cent sur le montant de la vente seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 jan—31—fév 13,20,27—mars 6.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

No 233 Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Marais.

Résidence élégante, élevée sur piliers en briques, pour famille.

Deux maisons en bois à deux étages rue Marais, entre le Chemin du Bayou et la rue Quartier.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles—

1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Marais, Villeré et Esplanade, désigné par le No 1 et mesurant, mesure française, 58 pieds 2 pouces de face au Chemin du Bayou sur une profondeur irrégulière de 86 pieds à 93 pieds.

Les améliorations consistent en l'élégante résidence de famille, retirée de la rue, connue comme le No 233 Chemin du Bayou et élevée de terre, sur des piliers en briques, d'environ 15 pieds de haut, ayant au rez-de-chaussée un corridor dans le centre, avec deux chambres sur chaque côté du corridor et une chambre au fond, et quatre chambres et un corridor au premier, galerie devant et derrière, jardin, etc.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété décrite ci-dessus, adjacent à celle-ci dans le fond désigné par le No 2 et mesurant 38 pieds, mesure française, sur la rue Marais sur une profondeur de 92 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois à deux étages avec 6 chambres chacune, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant hypothèque spéciale, droits et privilèges du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour frais d'avocat, assurance des bâtisses par l'acquéreur et transfert de la police au détenteur des billets, et toutes les autres garanties usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1886, en sus du prix d'adjudication, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27fév—

Maison neuve à deux corps de logis.

Nos. 203 et 205 rue du Bayou, vis-à-vis de l'Eglise St-Augustin.

Petite maison rue du Bayou. No. 207.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles :

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Bayou, Tremé, Quartier et St Claude, mesurant 28 pieds 8 pouces 5 lignes face à la rue du Bayou, sur 190 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison neuve à deux corps de logis ayant cinq chambres de chaque côté, lieux d'aisance, citerne, etc. Cette propriété porte les Nos. municipaux 203 et 205 rue du Bayou.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet et le même district que la propriété précédemment décrite, mesurant 27 pieds 7 pouces face à la rue du Bayou, sur une profondeur irrégulière de 84 pieds et 30 pieds 4 pouces dans la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une petite maison ayant trois chambres, hall sur le côté, citerne, lieux d'aisance, etc. Ces deux propriétés méritent de fixer l'attention de ceux qui désirent faire soit placement d'argent soit pour en faire une demeure.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, assurance et transfert de la police et de toutes les clauses habituelles dans les actes de vente. L'acquéreur sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente et assumera en outre du prix de l'adjudication les taxes de 1886.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
27fév—27,28—mars6

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La goelette Ida K. à l'encan.

Succession de Wm. C. Keifner et Ellen Keifner sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," No 14,783.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—MERCREDI, le 3 mars 1886, à 11 heures A. M., au Nouveau Bassin, près le pont Magnolia, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 16 février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La goelette connue comme **Ida K.**, comme elle se trouve maintenant dans le Nouveau Bassin. La dite goelette a une longueur de 45 pieds, une largeur de 17 1/10 pieds et une profondeur de 4 1/10 pieds, tonnage brut de 16 49/100 tonnes, moins 82/100 tonnes à déduire, laissant un tonnage net de 15 67/100 tonnes.

Conditions—Cet encan étant le second et le dernier la propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et droit du vendeur sur la propriété vendue, le dit billet portant intérêt à raison de 8 0/0 par an à partir de la date du transfert. L'acte devant renfermer toutes les clauses de garantie usuelles de 5 0/0 pour frais d'avocat, en cas de poursuites pour forcer la collection de la somme, et la police d'assurance transférée.

Acte de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, No 81 rue St-Charles, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
20fév—20 27—3 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Habitation de valeur dans le Cinquième District.

L'habitation THE DELCAZEL PLACE à l'encan.

Meubles de maison et autres effets, animaux, outils aratoires, wagons, etc. A DES CONDITIONS FACILES.

Succession de Louise Delcazel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No. 12,271

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la dite Cour, en date du 3 février 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 32, sur un plan dressé par Jean Communy voyer, le 20 janvier 1837 et déposé avec les archives de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville ; la dite portion de terre mesure un arpent de face au fleuve Mississippi sur une profondeur de quarante arpents plus ou moins, bornée sur un côté par la propriété appartenant à Mlle Adelaide Vivant ou agents et de l'autre, par la parcelle de Daunage ou agent, et qui sera plus démontré sur un plan du dit Cinquième District, déposé en l'étude de Wm. H. Seymour, notaire, de la Nouvelle Orléans.

Et le même jour, heure et place, il sera vendu les effets mobiliers appartenant à la dite succession et comprennent meubles de maison, wagons, outils aratoires, animaux, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions pour la propriété—Une moitié comptant et le reste à douze mois de crédit avec billet de l'acquéreur, privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et l'acte contiendra toutes les clauses de garanties usuelles.

Et pour les effets mobiliers, comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son enchère, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

N. B.—La récolte sur pied n'est pas comprise dans cette vente. L'acquéreur peut acheter la dite récolte pour la dite valeur.
6 fév—6,13,20,27—mars 6 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.—Succession de Charles Hartenstein et Margaretha Schiss, sa femme—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division "C" No. 16,068

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—SAMEDI 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 1er février 1886, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 64, borné par les rues Johnson, Prieur, Canal et Douane, désigné comme lot No 13 et mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

2° La moitié indivise d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perillat, Howard, Liberty et Lafayette, désigné comme lot No 6 et mesurant 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Perillat sur une profondeur de 70 pieds 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 5, et 71 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 7.

3° Un billet à ordre en date du 9 septembre 1885, fait par G. F. Kessler, à l'ordre de Chas. Hartenstein pour la somme de deux cents dollars ($200) payable un an après date, sans intérêt.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 fév—3,6,13,20,27—mars 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District. Succession de Mary Jacob Hartenstein, femme décédée, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 16,888.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 2 février 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perillat, Howard, Liberté et Lafayette, désigné comme lot No. 6, et mesurant 26 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Perillat sur une profondeur de 70 pieds, 11 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No. 5, et 71 pieds, 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No. 7.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son enchère, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 fév—3,6,13, 20, 27—mars 6

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—	
Choice fat par liv. gross	3 1/2@ 4
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C. GRASS	
CATTLE—1re qualité, par liv.	2 1/2@ 3
2me qualité, par tête	$12 00@18 00
Vaches communes et vieilles	7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	8 00@ 9 00
2me qualité, par tête	4 00@ 7 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	10 00@11 00
2me qualité, par tête	7 00@ 9 00
PORCS (Good fat Western, par liv. gross	4 1/2@ 5
Bas qualité par liv. gross	— @ —
MOUTONS—Good fat, par tête	— @ —
Fair, par tête	— @ —
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête	50 00@75 00
2me qualité, par tête	20 00@40 00

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Meubles de bureaux, beau Coffre-fort, Balance, etc.

Micolo & Lacaze vs. leurs créanciers.

No 16,051—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 27 février 1886, il sera vendu à l'encan, à 12:45 p. m., au No 99 rue Decatur, entre les rues St. Louis et Conti, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 24 février 1886, dans l'affaire ci-dessus.

Un lot de meubles de bureaux, un BEAU COFFRE FORT, environ 15 barils de riz, 85 sacs de charbon de bois, des balances, un lot d'outils, installations de gaz, tapis et autres articles de bureau.

Conditions—Comptant. 25 fév—

Agréable résidence de famille

No 241 rue Dumaine, entre Villeré et Robertson.

Succession de John Fourton.

No. 11,934. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 11 février 1886, dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite :

Un lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Villeré et Robertson, désigné par le No 2 sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, arpenteur et mesurant 30 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dumaine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence de famille, à deux étages, en bois, et couverte en ardoises, avec un beau balcon en fer sur la rue, renfermant au rez-de-chaussée un grand vestibule, un salon, une grande et une petite salle à manger ; à l'étage supérieur, 2 chambres à coucher, un vestibule, 2 cabinets, aussi une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises, renfermant environ 7 chambres, chambre à bain, cave, hydrant, etc., cour pavée en briques, trottoirs pavés en pierres ; le tout en parfait état.

Cette propriété a été acquise par feu John Fourton d'Alexandre Alpuente par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 1er juin 1877.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ; la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, datés du jour de l'adjudication, avec privilège du vendeur et une hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets ou une portion quelconque de ceux-ci.

L'acquéreur devra assurer la propriété pour un montant pas au-dessous du billet ou des billets souscrits, et transférer la police d'assurance au détenteur ou détenteurs des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement au-dessus du prix d'adjudication de toutes les taxes pour l'année 1886, et déposera avec l'encanteur 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 fév—14,20,27—mars 6 13,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique maison de résidence en briques, à trois étages pour famille, No 200 rue Bourgogne, entre Ste Anne et Dumaine.

Succession de Louis Oscar Bercier.

No 15,400—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale, SAMEDI, 13 mars 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 février 1886, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite :

Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourgogne, Dumaine, Ste Anne et Dauphine, mesurant 32 pieds de face rue Bourgogne, sur 90 pieds, 7 pouces de profondeur du côté de la rue Ste-Anne, 38 pieds, 6 pouces, 1 ligne sur une première profondeur au côté de la rue Dumaine, de là s'élargit de 14 pieds 1 pouce et 1 ligne, et de là 24 pieds, 1 pouce et 2 lignes sur une seconde profondeur, et 35 pieds, 11 pouces et 2 lignes sur une troisième profondeur.

Un petit morceau de terrain d'environ cinq pieds carrés avec les lieux d'aisance et formant une partie de la profondeur du côté le plus rapproché de la rue Dumaine, du terrain ci-vendu, est et sera sujet à l'usufruit de M. Cyrille Sonié, qui en aura la jouissance pendant sa vie naturelle, et la nue propriété du dit terrain, et le dit morceau de terrain étant ainsi acquis par la propriété de l'acquéreur et de ses héritiers. Le dit morceau de terrain est situé à l'arrière partie du terrain faisant face à la rue Dumaine et appartenant au vendeur.

Acquis par la dite Cora Prevost, alors l'épouse d'Oscar Bercier, de Lucile Augand, par acte devant Paul A. Conand, notaire en cette ville, à la date du 11 juin 1884.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets à ordre à un et trois ans de la date du 11 juin 1884, dûment signés vingt-six dollars chacun, à actes d'hypothèque respectives, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date, comme payé par le prix de la dite propriété, et identifiés avec un acte de vente passé pardevant P. A. Conand, notaire, le 11 juin 1884, en vertu duquel les dits billets sont garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, ainsi que les obligations du dit acte relatif aux dits billets, et le prix d'adjudication une somme suffisante pour payer lesdits billets, intérêt à payer par rapport respectives, comme il est au précédemment, le reliquat du montant de l'adjudication comptant, et les taxes d'Etat et de ville des années 1885 et 1886 seront assumées en sus du prix d'adjudication, et 10 0/0 sur le montant de l'adjudication devant être déposé comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant James J. Woolf, notaire en cette paroisse.
6fév—6 13 20 27—mars 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage avec un grand terrain No. 193 rue Derbigny, entre Dumaine et Ste-Anne.

Veuve Marie Evelina Leaumont et autres, vs. Marie Corinne Leaumont.

No 16,127—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale, —SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 17 février 1886 et signé le 17 février 1886, et en vertu d'un ordre en date du 25 février 1886 par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Roman et Derbigny et mesurant conformément au plan d'Edgard Pilié, architecte, du 26 février 1886, 43 pieds 5 pouces et 2 lignes sur pied américain de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 118 pieds 7 pouces sur chaque des côtés et 44 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 7 chambres, galeries de côté, gaz dans toute la maison, lieux d'aisance, cave, puits, grand terrain, etc., etc., et porte le numéro municipal No 193, Derbigny.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à un crédit d'un ou deux ans au gré de l'acquéreur ; les billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final et les bâtisses sur la dite propriété seront assurées pour leur pleine valeur et la police transférée au vendeur ou au porteur des dits billets jusqu'à paiement final des dits billets ; en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets, l'acquéreur aura à payer les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent sur le montant en litige en sus la portion au crédit du dit prix sera garantie par hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les taxes de l'année courante seront payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant T. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27fév—27—6,13,20,27,mars—3avril.

Jolis Cottages dans le Deuxième District.

No 161 rue Tonti, entre les rues Dumaine et St Philippe.

Nos 404 et 404 1/2 rue Ste Anne, entre les rues Johnson et Galvez.

No 399 rue Ste Anne, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 6 mars 1886, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré à ilet borné par les rues Tonti, Dumaine, St Philippe et Miro, et mesurant 30 pieds de profondeur rue Tonti, sur une profondeur irrégulière de 79 à 90 pieds. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois ayant 2 chambres et une cuisine de 2 chambres et 2 cabinets ; citernes, lieux d'aisance etc., et porte le No 161 de la rue Tonti.

2° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le carré d'ilet borné par les rues Ste Anne, Johnson, Orléans et Galvez, mesurant ensemble 52 pieds de façade rue Ste Anne, sur une profondeur de 73 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux cottages en bois confortables, contenant ensemble 7 chambres, auvent, lieux d'aisance, citernes, etc., et portant les Nos 404 et 404 1/2.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Ste Anne, Johnson, Galvez et Dumaine, et mesurant 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage élégant retiré de la rue, ayant dans la bâtisse principale une galerie devant et environ quatre (4) chambres, aussi une cuisine avec 4 chambres, hangar, lieux d'aisance, 2 citernes, etc., et porte le No 399 rue Ste Anne.

Le tout d'après des plans qui sont actuellement à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant ; la balance à 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et droit du vendeur, 8 0/0 d'intérêt par an, 5 0/0 frais d'avocat, assurance et transfert de police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur paiera les taxes de 1886 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 fév—

Succession de William J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,961—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a adressé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Joseph Castell, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
25 fév—25—mars 2 6

L'Abeille ... NOU... SAME... COMP...